Environnement

L'ENERGIE THERMIQUE DES MERS LARGUE LES AMARRES

CLICANOO.COM | Publié le 7 avril 2009

C'est une importante convention que s'apprête aujourd'hui à signer la Région avec le constructeur naval français DCNS. Il s'agit de lancer véritablement l'expérimentation de l'énergie thermique des mers en offshore à La Réunion. Une technologie sur laquelle la seule concurrence mondiale se situe à Hawaï.

Le constructeur naval français DCNS et la Région Réunion s'apprêtent aujourd'hui à signer une convention extrêmement importante. La société, qui a notamment conçu les sous-marins nucléaires de la Marine, a choisi le département pour tester l'implantation d'un démonstrateur de l'Énergie thermique des mers (ETM) en offshore (*). Laurent Gautret, responsable technique de l'Agence Régionale de l'Énergie Réunion (Arer) qui a été l'organisme facilitateur et médiateur de ce projet, lance : "Cette énergie propre, renouvelable et disponible 24 h/24 h, est certainement l'un des piliers du futur mix énergétique réunionnais. Il est question de produire dans les vingt ans à venir entre 100 et 150 MW par ce biais". Voilà l'objectif final affiché. Il reste encore plusieurs étapes avant d'y parvenir. Et le partenariat recherche et développement entre l'industriel et la Région constitue une étape cruciale. Les prémices de ce dernier ont largement été préparées en amont par l'Arer. Les prélèvements réalisés notamment au large du Port, mais aussi à Sainte-Rose, par cette structure avec l'Agence pour la recherche et la valorisation marine (Arvam) en 2008 ont "démontré le potentiel et le dynamisme réunionnais", selon Laurent Gautret. Fin 2008, lors d'un colloque sur les énergies marines à Brest, le contact a été établi avec DCNS, premier constructeur naval européen, troisième mondial.

La Réunion en première ligne

Avec cette nouvelle convention, "on change de braquet", lance l'homme de l'Arer. Il s'agit tout simplement de démontrer la viabilité de la technologie. Une première phase consiste à réaliser une étude de faisabilité industrielle fine "d'ici la fin de l'année". Ces travaux doivent "déterminer le site idéal ; le raccordement au réseau ; le dimensionnement de la plateforme en mer ; le nombre d'emplois créés…" Et surtout, de déterminer si le coût de production est compétitif. Si cette étude donne le feu vert, suivra dans un deuxième temps la recherche de financements européens et étatiques permettant la construction d'un démonstrateur en mer. Le site devrait vraisemblablement être proche du Port et de ses infrastructures portuaires mais la zone englobe également Saint-Denis et La Possession. Que ceux qui craignent l'impact visuel de ce démonstrateur se rassurent, cette plateforme "ne devrait pas ressembler aux pétrolières", signale Laurent Gautret. Il poursuit : "Elle sera en grande partie immergée pour limiter sa prise aux vents et à la houle cyclonique". Quant à la réalisation concrète du démonstrateur, "il faut encore compter quelques années", temporise Laurent Gautret. Avec ce projet, qui bénéficie d'un savoir-faire maritime de taille, DCNS se positionne comme le premier industriel européen à tester cette technologie. La seule concurrence sérieuse (l'Inde et le Japon ont réalisé un test en 2000 non concluant) sur ce même créneau n'est autre que celle des États-Unis. Via son département d'État, la plus grande puissance mondiale a engagé une démarche analogue à Hawaï, où déjà un démonstrateur de quelques gigawatts heures a été testé dans les années 80. C'est Lockheed Martin, premier constructeur naval mondial, qui y tient la place de l'industriel. Le premier à sortir un démonstrateur viable se taillera la part du lion d'un marché potentiel couvrant l'ensemble des zones tropicales… La Réunion, transformée en laboratoire vert, se trouve ainsi en première ligne dans la construction d'un nouveau monde énergétique sans pétrole et des enjeux économiques mondiaux

Bruno Graignic

(*) L'ETM est une technologie qui permet de produire de l'électricité grâce au différentiel entre la température de l'eau de surface et celle des grandes profondeurs entre 1 000 à 1 500 m.